

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 82478966300039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Autre collectivité territoriale REGIE DES EAUX GESSIENNES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'OYONNAX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : budget annexe eau potable (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 293 867,00
		15 139 789,00
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
P		0,00
O	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
R		(si excédent)
T		0,00
		2 154 078,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 293 867,00
		17 293 867,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 923 033,00
		12 958 928,00
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 054 907,00
P		1 658 167,00
O	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
R		(si solde positif)
T		0,00
		6 360 845,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	20 977 940,00
		20 977 940,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	38 271 807,00
		38 271 807,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 745 200,00	0,00	3 028 703,00	3 028 703,00	3 028 703,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 592 000,00	0,00	2 620 000,00	2 620 000,00	2 620 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 992 857,00	0,00	2 389 267,25	2 389 267,25	2 389 267,25
Total des dépenses de gestion des services		7 330 057,00	0,00	8 037 970,25	8 037 970,25	8 037 970,25
66	Charges financières	295 802,00	0,00	265 934,75	265 934,75	265 934,75
67	Charges exceptionnelles	504 494,00	0,00	413 940,00	413 940,00	413 940,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 280 353,00	0,00	8 867 845,00	8 867 845,00	8 867 845,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 040 701,00		5 060 562,00	5 060 562,00	5 060 562,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 156 148,00		3 365 460,00	3 365 460,00	3 365 460,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 196 849,00		8 426 022,00	8 426 022,00	8 426 022,00
TOTAL		16 477 202,00	0,00	17 293 867,00	17 293 867,00	17 293 867,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 293 867,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 552 970,00	0,00	14 053 360,00	14 053 360,00	14 053 360,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	255 900,00	0,00	227 950,00	227 950,00	227 950,00
75	Autres produits de gestion courante	470 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	480 000,00
Total des recettes de gestion des services		14 278 870,00	0,00	14 761 310,00	14 761 310,00	14 761 310,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 278 870,00	0,00	14 761 310,00	14 761 310,00	14 761 310,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	278 698,00		378 479,00	378 479,00	378 479,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		278 698,00		378 479,00	378 479,00	378 479,00
TOTAL		14 557 568,00	0,00	15 139 789,00	15 139 789,00	15 139 789,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 154 078,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 293 867,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 047 543,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	250 450,00	101 340,00	74 964,00	74 964,00	176 304,00
21	Immobilisations corporelles	1 925 323,00	942 029,00	932 000,00	932 000,00	1 874 029,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 870 640,00	5 011 538,00	12 557 537,00	12 557 537,00	17 569 075,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	22 046 413,00	6 054 907,00	13 564 501,00	13 564 501,00	19 619 408,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 035,00	0,00	780 053,00	780 053,00	780 053,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	790 035,00	0,00	810 053,00	810 053,00	810 053,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 836 448,00	6 054 907,00	14 374 554,00	14 374 554,00	20 429 461,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	278 698,00		378 479,00	378 479,00	378 479,00
041	Opérations patrimoniales (4)	170 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	448 698,00		548 479,00	548 479,00	548 479,00
	TOTAL	23 285 146,00	6 054 907,00	14 923 033,00	14 923 033,00	20 977 940,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 977 940,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 247 811,00	1 658 167,00	0,00	0,00	1 658 167,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 247 811,00	1 658 167,00	0,00	0,00	1 658 167,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 500 000,00	0,00	4 362 906,00	4 362 906,00	4 362 906,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 500 000,00	0,00	4 362 906,00	4 362 906,00	4 362 906,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 747 811,00	1 658 167,00	4 362 906,00	4 362 906,00	6 021 073,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 040 701,00		5 060 562,00	5 060 562,00	5 060 562,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 156 148,00		3 365 460,00	3 365 460,00	3 365 460,00
041	Opérations patrimoniales (4)	170 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 366 849,00		8 596 022,00	8 596 022,00	8 596 022,00
TOTAL		14 114 660,00	1 658 167,00	12 958 928,00	12 958 928,00	14 617 095,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					6 360 845,00
					=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					20 977 940,00
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

8 047 543,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 028 703,00		3 028 703,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	2 620 000,00		2 620 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 389 267,25		2 389 267,25
66	Charges financières	265 934,75	0,00	265 934,75
67	Charges exceptionnelles	413 940,00	0,00	413 940,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 365 460,00	3 365 460,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	Virement à la section d'investissement		5 060 562,00	5 060 562,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 867 845,00	8 426 022,00	17 293 867,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 293 867,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	378 479,00	378 479,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	780 053,00	0,00	780 053,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	176 304,00	0,00	176 304,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 874 029,00	0,00	1 874 029,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 569 075,00	170 000,00	17 739 075,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
Dépenses d'investissement – Total		20 429 461,00	548 479,00	20 977 940,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 977 940,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 053 360,00		14 053 360,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	227 950,00		227 950,00
75	Autres produits de gestion courante	480 000,00		480 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	378 479,00	378 479,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		14 761 310,00	378 479,00	15 139 789,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 154 078,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 293 867,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 658 167,00	0,00	1 658 167,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 365 460,00	3 365 460,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 060 562,00	5 060 562,00
Recettes d'investissement – Total		1 658 167,00	8 596 022,00	10 254 189,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 360 845,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 362 906,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 977 940,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 745 200,00	3 028 703,00	3 028 703,00
605	Achats d'eau	284 000,00	323 000,00	323 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	406 000,00	515 000,00	515 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	275 000,00	230 000,00	230 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	113 000,00	130 000,00	130 000,00
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00	55 000,00	55 000,00
611	Sous-traitance générale	389 000,00	432 500,00	432 500,00
6135	Locations mobilières	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	80 000,00	80 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	34 500,00	70 000,00	70 000,00
618	Divers	45 000,00	55 000,00	55 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	140 000,00	166 800,00	166 800,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6262	Frais de télécommunications	77 700,00	64 200,00	64 200,00
627	Services bancaires et assimilés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	120 000,00	112 005,00	112 005,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 000,00	90 000,00	90 000,00
6287	Remboursements de frais	6 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	50 000,00	37 198,00	37 198,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	380 000,00	380 000,00	380 000,00
6378	Autres taxes et redevances	9 000,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	2 592 000,00	2 620 000,00	2 620 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 680 000,00	1 708 000,00	1 708 000,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	912 000,00	912 000,00	912 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 992 857,00	2 389 267,25	2 389 267,25
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 872 857,00	2 269 267,25	2 269 267,25
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 330 057,00	8 037 970,25	8 037 970,25
66	Charges financières (b) (8)	295 802,00	265 934,75	265 934,75
66111	Intérêts réglés à l'échéance	299 839,00	270 093,11	270 093,11
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 037,00	-4 158,36	-4 158,36
67	Charges exceptionnelles (c)	504 494,00	413 940,00	413 940,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	432 494,00	341 940,00	341 940,00
678	Autres charges exceptionnelles	70 000,00	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 280 353,00	8 867 845,00	8 867 845,00
023	Virement à la section d'investissement	5 040 701,00	5 060 562,00	5 060 562,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 156 148,00	3 365 460,00	3 365 460,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 156 148,00	3 365 460,00	3 365 460,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 196 849,00	8 426 022,00	8 426 022,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 196 849,00	8 426 022,00	8 426 022,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 477 202,00	17 293 867,00	17 293 867,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 293 867,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 158,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 552 970,00	14 053 360,00	14 053 360,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	10 175 970,00	10 677 360,00	10 677 360,00
70118	Autres ventes d'eau	95 000,00	112 000,00	112 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	240 000,00	244 000,00	244 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 680 000,00	1 708 000,00	1 708 000,00
704	Travaux	450 000,00	400 000,00	400 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	912 000,00	912 000,00	912 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	255 900,00	227 950,00	227 950,00
748	Autres subventions d'exploitation	255 900,00	227 950,00	227 950,00
75	Autres produits de gestion courante	470 000,00	480 000,00	480 000,00
7588	Autres	470 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 278 870,00	14 761 310,00	14 761 310,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 278 870,00	14 761 310,00	14 761 310,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	278 698,00	378 479,00	378 479,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	278 698,00	378 479,00	378 479,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		278 698,00	378 479,00	378 479,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 557 568,00	15 139 789,00	15 139 789,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 154 078,00
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 293 867,00
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	250 450,00	74 964,00	74 964,00
2031	Frais d'études	209 248,00	42 964,00	42 964,00
2033	Frais d'insertion	3 270,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	37 932,00	29 000,00	29 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 925 323,00	932 000,00	932 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2154	Matériel industriel	910 550,00	257 000,00	257 000,00
21561	Service de distribution d'eau	914 578,70	615 000,00	615 000,00
2182	Matériel de transport	40 142,30	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 052,00	25 000,00	25 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 870 640,00	12 557 537,00	12 557 537,00
2313	Constructions	488 431,19	400 000,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 382 208,81	12 157 537,00	12 157 537,00
Total des dépenses d'équipement		22 046 413,00	13 564 501,00	13 564 501,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 035,00	780 053,00	780 053,00
1641	Emprunts en euros	760 035,00	780 053,00	780 053,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses financières		790 035,00	810 053,00	810 053,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		22 836 448,00	14 374 554,00	14 374 554,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	278 698,00	378 479,00	378 479,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	278 698,00	378 479,00	378 479,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	141 490,00	197 966,00	197 966,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 366,00	12 712,00	12 712,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	35 653,00	35 653,00	35 653,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	65 209,00	104 168,00	104 168,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 542,00	2 542,00	2 542,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	112,00	112,00	112,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	159,00	159,00	159,00
13918	Autres subventions d'équipement	25 167,00	25 167,00	25 167,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	170 000,00	170 000,00	170 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	170 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		448 698,00	548 479,00	548 479,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 285 146,00	14 923 033,00	14 923 033,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	6 054 907,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 977 940,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2023

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 247 811,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 825 549,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	422 262,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 247 811,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 500 000,00	4 362 906,00	4 362 906,00
1068	Autres réserves	3 500 000,00	4 362 906,00	4 362 906,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 500 000,00	4 362 906,00	4 362 906,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 747 811,00	4 362 906,00	4 362 906,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 040 701,00	5 060 562,00	5 060 562,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 156 148,00	3 365 460,00	3 365 460,00
28031	Frais d'études	37 405,00	35 210,00	35 210,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 672,00	11 366,00	11 366,00
28131	Bâtiments	414 512,00	414 716,00	414 716,00
28151	Installations complexes spécialisées	43,00	42,00	42,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 824 009,00	1 953 945,00	1 953 945,00
28154	Matériel industriel	481 131,00	514 145,00	514 145,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	234 440,00	293 237,00	293 237,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	9 722,00	9 722,00	9 722,00
28182	Matériel de transport	71 076,00	69 790,00	69 790,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 507,00	28 540,00	28 540,00
28184	Mobilier	9 915,00	10 499,00	10 499,00
28188	Autres	28 716,00	24 248,00	24 248,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 196 849,00	8 426 022,00	8 426 022,00
041	Opérations patrimoniales (8)	170 000,00	170 000,00	170 000,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00	20 000,00	20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 366 849,00	8 596 022,00	8 596 022,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 114 660,00	12 958 928,00	12 958 928,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)			1 658 167,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			6 360 845,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			20 977 940,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 636 686,73									
1641 Emprunts en euros (total)					14 636 686,73									
00000784853	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010		28/03/2011	2 200 000,00	F		3,390	3,390		T	X Echéance constante		A-1
030516001	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004		20/03/2005	1 000 000,00	F		4,010	4,010		T	X Echéance constante		A-1
1220010	CENTRE EST	12/04/2012		01/05/2013	800 000,00	F		4,510	4,510		A	X Echéance constante		A-1
1234109	Caisse Dépot et Consignations	29/10/2012		01/12/2013	2 000 000,00	F		3,950	3,950		A	X Echéance constante		A-1
5024695	CAISSE EPARGNE	05/12/2008		15/01/2009	2 500 000,00	F		4,970	4,970		M	P		A-1
9021670	CAISSE EPARGNE	14/05/2012		25/10/2012	1 200 000,00	F		4,740	4,740		T	X Echéance constante		A-1
A0109314	CAISSE EPARGNE	25/12/2010		25/03/2011	1 880 000,00	F		3,390	3,390		T	C		A-1
A0109315000	CAISSE EPARGNE	25/12/2014		25/01/2015	2 767 033,60	F		2,440	2,440		M	X Echéance constante		A-1
MON195274EUR0196077	CFFL	01/01/2001		01/01/2002	289 653,13	F		5,500	5,500		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								O/N	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 636 686,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 461 314,50					780 052,53	270 093,11	0,00	24 863,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 461 314,50					780 052,53	270 093,11	0,00	24 863,82
00000784853		0,00	A-1	1 371 059,59	12,92	F		3,390	85 445,83	45 400,33	0,00	363,19
030516001		0,00	A-1	139 511,06	1,92	F		4,010	68 364,08	4 574,92	0,00	87,18
1220010		0,00	A-1	327 147,61	4,33	F		4,510	59 787,91	14 754,36	0,00	8 038,61
1234109		0,00	A-1	795 128,55	4,92	F		3,950	147 688,28	31 565,58	0,00	2 144,32
5024695		0,00	A-1	1 479 352,55	10,92	F		4,970	103 669,58	72 169,12	0,00	3 140,02
9021670		0,00	A-1	474 861,86	4,50	F		4,740	91 334,93	20 900,91	0,00	3 332,85
A0109314		0,00	A-1	920 000,00	11,42	F		3,390	80 000,00	30 587,21	0,00	479,87
AO109315000		0,00	A-1	1 818 715,08	11,92	F		2,440	132 076,12	42 906,08	0,00	685,90
MON195274EUR/0196077		0,00	A-1	131 538,20	8,00	F		5,500	11 685,80	7 234,60	0,00	6 591,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 461 314,50					780 052,53	270 093,11	0,00	24 863,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits 9	0	0	0	0	
		% de l'encours 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 7 461 314,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	05-10-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	5	05/10/2017
L	Bâtiments administratifs	40	05/10/2017
L	Bâtiments d'exploitation	50	05/10/2017
L	Compteur eau potable	12	05/10/2017
L	Frais d'études	5	05/10/2017
L	Logiciel et progiciels	5	05/10/2017
L	Matériel de bureau, mobilier	10	05/10/2017
L	Matériel de transport Léger	5	05/10/2017
L	Matériel de transport Lourd	9	05/10/2017
L	Matériel technique hors compteur	5	05/10/2017
L	Plantations	15	05/10/2017
L	Réseaux d'adduction d'eau potable	60	05/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 188 532,00	I 1 188 532,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		780 053,00	780 053,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	780 053,00	780 053,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		408 479,00	408 479,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	378 479,00	378 479,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	30 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 188 532,00	6 054 907,00	0,00	7 243 439,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 426 022,00	III 8 426 022,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 426 022,00	8 426 022,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	35 210,00	35 210,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 366,00	11 366,00
28131	Bâtiments	414 716,00	414 716,00
28151	Installations complexes spécialisées	42,00	42,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 953 945,00	1 953 945,00
28154	Matériel industriel	514 145,00	514 145,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	293 237,00	293 237,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	9 722,00	9 722,00
28182	Matériel de transport	69 790,00	69 790,00
28183	Matériel de bureau et informatique	28 540,00	28 540,00
28184	Mobilier	10 499,00	10 499,00
28188	Autres	24 248,00	24 248,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 060 562,00	5 060 562,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 426 022,00	1 658 167,00	6 360 845,00	4 362 906,00	20 807 940,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 7 243 439,00
Ressources propres disponibles	IV 20 807 940,00
Solde	V = IV – II (6) 13 564 501,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.